



Commune d'Amfreville La Mivoie

**2^e Modification
Approuvée le :**



3. Extrait du plan de délimitation en zone modifié



Elaboration du POS approuvée le : 10/12/1976
1^{ère} modification du POS approuvée le : 23/09/1999

Révision du PLU prescrite le : 03/05/2005
Révision du PLU arrêtée le : 28/06/2007
Révision du PLU approuvée le : 25/02/2008

1^e Modification du PLU approuvée le : 17/11/2010
2^e Modification du PLU approuvée le :

UC : zone Urbaine Centrale

Secteur UCa : secteur Urbain Central autorisant l'implantation de commerces plus importants

UR : zone Urbaine Résidentielle

Secteur URa : secteur Urbain Résidentiel de faible densité

UI : zone Urbaine Industrielle

UE : zone Urbaine d'activité Economique

UM : zone Urbaine Mixte

AUR : zone A Urbaniser Résidentielle

SecteurAURa : secteur A Urbaniser Résidentiel lié au renforcement de desserte à réaliser dans le cadre d'une opération d'ensemble

SecteurAURb : secteur A Urbaniser Résidentiel lié au renforcement de desserte à réaliser au fur et à mesure de la réalisation des équipements Internes

N : zone Naturelle

Secteur Ns : Seine

Secteur NI : Loisirs

Secteur Np : Paysagé

Secteur Nn : Natura 2000

 Limite communale

 Limite de zone

 Limite de secteur

 Espaces boisés classés en application du L130.1 et R123.11.a

 Alignements boisés classés / arbres remarquables en application du L130.1 et R123.11.a

 Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts en application du R123.11.d

 Emplacement réservé lié à la mixité sociale de l'habitat en application de l'article L123-2-b

 Immeuble à protéger ou à mettre en valeur en application du R123.11.h

 Espaces publics et/ou paysagé à protéger ou à créer en application du R123.11.h

 Zone d'expansion des ruissellements en application du R123.11.b

 Zone Inondée en application du R123.11.b

 Zone R1 d'expansion des crues très exposée en application du R123-11.b

 Zone R2 d'expansion des crues très exposée en application du R123-11.b

 Zone B1 d'expansion des crues modérément exposée en application du R123-11.b

 Zone B2 d'expansion des crues modérément exposée en application du R123-11.b

Secteur concerné par des axes de ruissellement non pourvus de zones d'expansion en application du R123.11.b

Zone de risque lié à la présence de ravine en application du R123.11.b

 Zone de risque lié aux effondrements de falaises en application du R123.11.b

 secteur de protection contre les nuisances résultant de l'existence d'une pollution Industrielle en application du R132-11b



